

L'IPPF en un coup d'œil 2009–2010

Faits et chiffres clefs mettant en lumière les réalisations de l'IPPF en 2009, tirés de la base de données établie d'après les indicateurs mondiaux de l'IPPF.

L'IPPF est un prestataire mondial de services et l'un des premiers défenseurs en matière de santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents pour tous. L'IPPF s'appuie sur un personnel comptant plus de 30 000 membres et sur des millions de volontaires qui, tous, sont au service de leurs communautés au sein d'un réseau mondial de 151 associations membres.

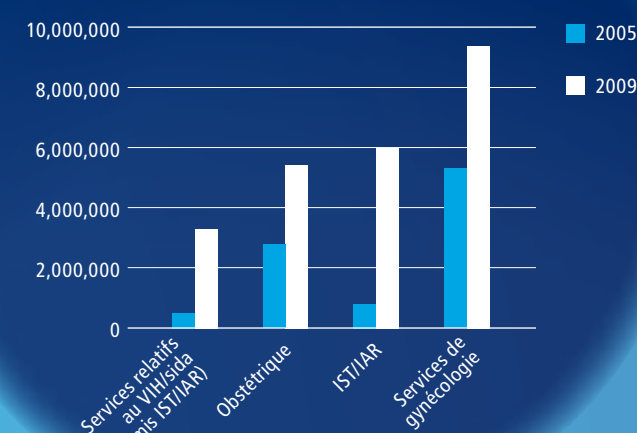
L'initiative **SPRINT** (accès à la SSR dans un contexte humanitaire), à laquelle ont participé **38 associations membres**, a permis d'améliorer les capacités de plus de **3 900 travailleurs humanitaires dans 68 pays**. Ces personnes ont été formées de telle sorte qu'elles puissent répondre aux besoins en SSR lors de crises humanitaires et de situations d'urgence.

Les campagnes de plaidoyer des associations membres de l'IPPF ont induit **dans le monde 73 changements de politiques et/ou législations nationales** en soutien à la santé reproductive et les droits y afférents.

Nous avons fourni **8,4 millions** de couple-années de protection*, ce qui a contribué à éviter **4,8 millions** de grossesses.



La prestation de services de santé sexuelle et reproductive (hormis les services de contraception) a augmenté en 2009 de **160%** par rapport à 2005.



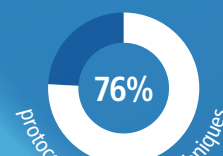
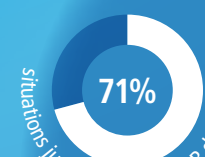
70 pour cent des associations membres ont une politique du VIH/sida sur le lieu du travail.



L'IPPF a distribué près de **152 millions** de préservatifs dans le monde entier.



91% du personnel des associations membres ont été formés à la prestation de services conviviaux pour les jeunes afin de réduire les obstacles à l'accès.



Sur **10** services offerts par l'IPPF, **4** le sont aux jeunes.



Des services de santé sexuelle et reproductive ont été dispensés dans les **8 530 cliniques** de l'IPPF

33,9 millions de services contraceptifs

34,6 millions de services de santé sexuelle et reproductive autres que les contraceptifs

et au sein du réseau de milliers d'autres points de prestations communautaires de la Fédération.



L'IPPF a dispensé des services de santé sexuelle et reproductive **7 sur 10** d'entre eux/elles sont pauvres, marginalisé(e)s, socialement exclu(e)s et/ou défavorisé(e)s/mal desservi(e)s.

environ 33 millions de client(e)s

L'IPPF en un coup d'œil 2009–2010

Non seulement l'IPPF offre-t-elle des services de santé sexuelle et reproductive, mais elle joue aussi un rôle clef au sein d'initiatives de plaidoyer internationales, régionales et nationales visant à soutenir la santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents des femmes, des hommes et des jeunes. Les exemples suivants, obtenus auprès d'associations membres, montrent comment les efforts de plaidoyer de ces dernières ont changé la vie de millions de personnes en incitant les gouvernements à modifier les législations et politiques nationales en faveur de la santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents.

Grâce au **Projet RMA**, des initiatives de plaidoyer ciblées mises en place par les associations membres ont levé 17.4 millions de \$ EU supplémentaires afin de procurer des produits de planification familiale dans cinq pays – **Bangladesh, Mexique, Nicaragua, Tanzanie et Uganda**. Ce projet est en fait la réponse de l'IPPF à la crise mondiale en matière de sécurité des produits de planification familiale, de nombreuses cliniques gouvernementales et d'ONG étant incapables d'assurer leur offre de services suite à une pénurie.

Associação Para o Planeamento da Família (APF)

Au **Portugal**, l'association membre a récemment réalisé avec succès des campagnes sur divers aspects de la santé sexuelle et reproductive, campagnes qui ont induit plusieurs changements législatifs et politiques. C'est ainsi qu'en 2009, le gouvernement portugais a adopté une nouvelle législation familiale qui donne plus de droits aux pères, ainsi que le premier plan d'action sur la mutilation génitale féminine.

Bahamas Family Planning Association (BFPA)

L'association de planification familiale des **Bahamas** a travaillé en partenariat étroit avec le gouvernement afin d'amender la loi sur les crimes et délits sexuels et y inclure, pour la première fois, le viol conjugal.

Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR)

L'association membre **tunisienne** a coopéré avec succès avec le ministère de la santé publique et les autorités régionales afin d'ouvrir des centres de services de santé sexuelle et reproductive conviviaux pour les jeunes dans six régions désavantagées du pays.

Planned Parenthood Association of Ghana (PPAG)

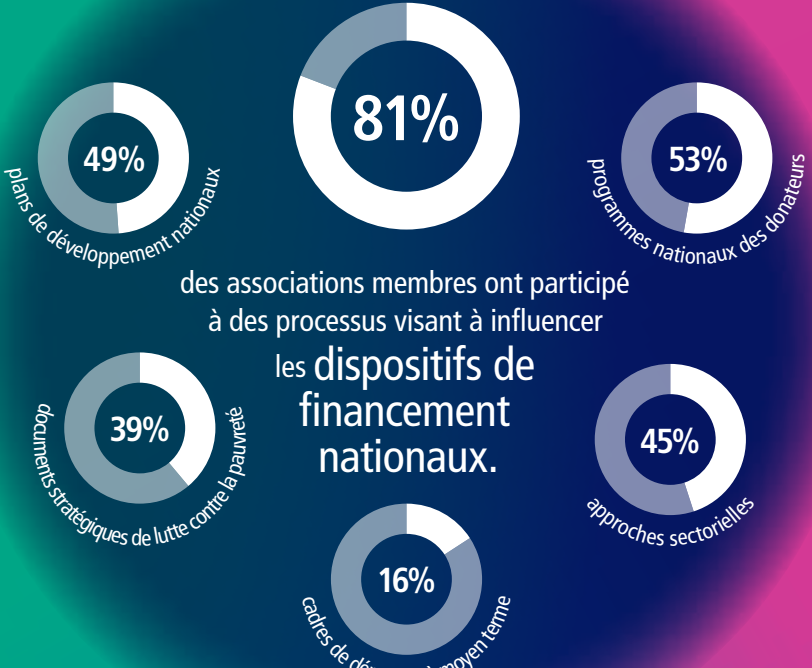
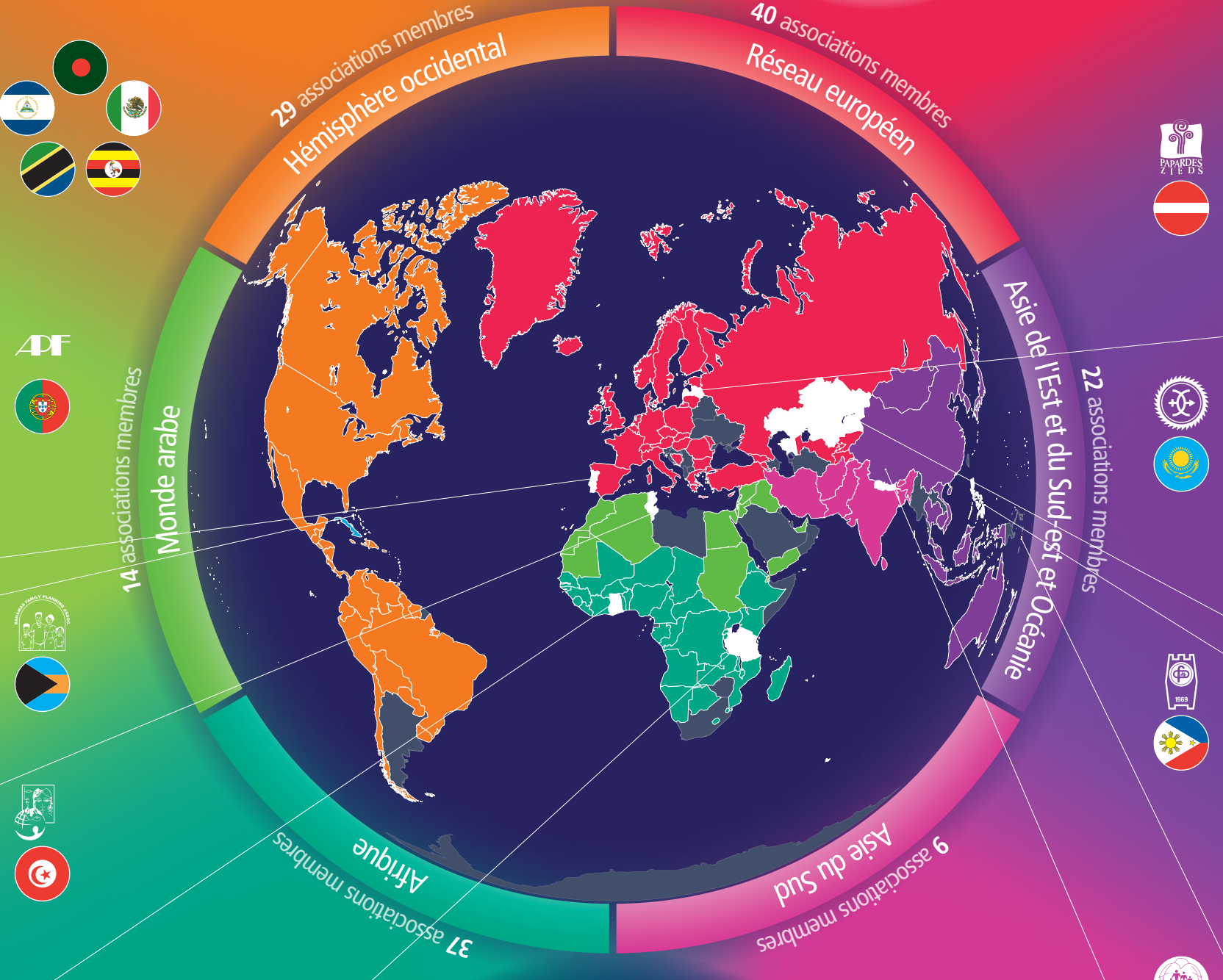
L'association membre du **Ghana** a travaillé avec le Conseil national des médicaments essentiels afin d'inclure huit nouveaux moyens contraceptifs à la liste nationale des médicaments essentiels, dont les préservatifs masculin et féminin et la contraception d'urgence. Ceci signifie que les structures de santé pourront se procurer ces contraceptifs auprès des magasins médicaux nationaux et offrir ainsi un plus grand choix à leurs clients.

Uzazi na Malezi Bora Tanzania (UMATI)

L'association membre de la **Tanzanie** a plaidé auprès de son gouvernement pour qu'il augmente son financement à la planification familiale. Ceci a eu pour résultat une augmentation substantielle de 465 pour cent dans le budget 2010.

Les recettes totales de l'IPPF ont augmenté de **36 pour cent** au cours des cinq dernières années, passant ainsi de **264,4 millions** de \$ EU en 2005 à **358,6 millions** de \$ EU en 2009.

91%
91% de nos financements vont aux pays dont les besoins en matière de santé sexuelle et reproductive sont élevés.



En pleine forme, heureux et canon est un guide destiné aux jeunes vivant avec le VIH, afin de leur permettre de comprendre leurs droits sexuels et de vivre une vie saine, amusante, heureuse et épanouie sur le plan sexuel. Depuis qu'il a été mis en ligne, le guide a été téléchargé plus qu'aucune autre publication de l'IPPF, souvent des milliers de fois par jour.

The Latvian Association for Family Planning and Sexual Health (LAFPSH)

En **Lettonie**, l'association membre a participé au développement d'une stratégie nationale de lutte contre le VIH et le sida. Elle a aussi participé à une campagne visant à ce qu'à partir de 2009 les femmes puissent bénéficier d'un dépistage du cancer du col de l'utérus et, à partir de 2010, les jeunes filles de 12-19 ans puissent se faire vacciner contre le HPV.

Kazakhstan Association for Sexual and Reproductive Health (KMPA)

L'association membre du **Kazakhstan** a fait campagne avec succès pour que la législation en matière d'avortement change, ce qui signifie que les avortements du premier trimestre peuvent être pratiqués, tant dans les services de consultation externes que dans les hôpitaux. Par ailleurs, le counselling pré et post-avortement sera désormais intégré à toute procédure d'avortement.

Family Planning Organization of the Philippines (FPOP)

En 2009, le gouvernement des **Philippines** a adopté une loi qui définit les droits des femmes, la violation de ces droits et les peines associées à ces violations. Entre autres dispositions, la loi stipule que les jeunes filles ne peuvent plus désormais être exclues de leur établissement scolaire si, et quand, elles tombent enceintes. L'association membre a participé aux audiences et mobilisé des soutiens en faveur de cette loi.

Reproductive and Family Health Association of Fiji (RFHAF)

Grâce à sa participation à la Commission consultative nationale sur le sida et au dispositif de coordination nationale, l'association membre de **Fiji** a plaidé avec succès pour que soit adopté le décret de prévention et de traitement du sida. Ce dernier couvre des points comme la discrimination et autres actes illégaux ; le counselling, la confidentialité et le dépistage ; ainsi que l'approvisionnement en sang et produits sanguins.

The Family Planning Association of Nepal (FPAN)

L'association de planification familiale du **Népal** a travaillé avec d'autres activistes pour plaider auprès des parlementaires et des décideurs afin qu'ils introduisent et soutiennent une politique visant à réduire le taux élevé de violence conjugale dans le pays. En 2009, la loi de répression de la violence conjugale fut approuvée par le parlement.